



Resiliation du mandat de gerance

Par **jpsi**, le **18/08/2014** à **17:54**

bonjour
voici mon probleme.

mon locataire a donne son preavis de depart au mois d'avril 2014 a ce jour l'appartement est
tjs vide

j'ai consulte le site web de l'agence et je me suis appercu que mon appartement n'etait pas
propose a la location.

d'autre part j'ai des demandes de location en directe mais je ne peux faire visiter puisque
l'agence ne m'apas rendu les cles.la resiliation sera effective au mois d'octobre.

que puis je faire?

merci de me conseiller.

jpsi@cegetel.net